

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE
Mortier colle

PRB COL SOUPLE (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **PRB**
 ZI de la Gare
 FR - 85150 LA MOTHE ACHARD

Usine de **FR - 85150 LA MOTHE ACHARD**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



49 MC 394

Décision n° 2175-49 MC 394 du 19 février 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 1831-49 MC 394 du 22 mars 2013

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : **C2-S1 - E**

Caractéristiques conformes au référentiel de la certification pour les emplois suivants :

- Chape à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité.

Correspondant

Tél. : 01 61 44 81 38

E-mail : mortiers@cstb.fr



CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE PRB COL SOUPLE (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs et sols intérieurs et extérieurs
- Chape fluide à base de sulfate de calcium après primaire
- Façade
- PRE : Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles








GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage :
 - version grise : de 26 à 28 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6,5 l à 7 l d'eau pour un sac de 25 kg),
 - version blanche : de 25 à 27 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6,2 l à 6,8 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h.
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	☺
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Chape asphalte non sablée	
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	☺
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
Ancienne peinture de sol	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
☺ application sans primaire  voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort PREFOND ARM 120 ou PRB BANDE DE RENFORT marouflée dans PRESERFOND (400 g/m²). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de PRESERFOND (400 g/m²). Laisser sécher 15 h au moins.
- Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : PRB JOINT SOUPLE, PRB JOINT HPR de la Société PRB,
 - en local E2 : PRB JOINT SOUPLE de la Société PRB.

Façade :

Le produit PRB SUPERBRUT, PRB ALG ou FINIBRIK de module d'élasticité ≤ 8 000 MPa utilisé pour le jointoiement des carreaux permet de s'affranchir des joints de fractionnement en façade.